

PAR COURRIEL

6211-02-132

Québec, le 20 juin 2017

Monsieur Jean-Philippe Robin
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4J3

**Objet : Projet de réaménagement de la rivière Lorette – secteur du boulevard
Wilfrid-Hamel, à Québec et L'Ancienne-Lorette
Questions complémentaires du 20 juin (n^{os} 1 et 2)**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné,
la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des
renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles les réponses
sont attendues d'ici 48 h, soit le **22 juin** prochain compte tenu de l'échéancier dont
dispose la commission pour la réalisation de ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions ou demandes vous soient acheminées
ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions
d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Maxandre Guay-Lachance
Coordonnateur du secrétariat de la commission

p. j. (1)

1. La Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables détermine un cadre minimal de protection. Comment s'applique la question des droits acquis ? Est-ce qu'ils s'appliquent aux bâtiments secondaires, aménagements paysagers, installations temporaires, piscines, gazébos, tonte de gazon, etc ?
2. Pouvez-vous nous fournir l'avis gouvernemental sur la dernière version du schéma présenté. Est-ce qu'il y a des éléments à retenir qui concerneraient la rivière Lorette?